PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ

Sont présents :

M. Luc Paquet, maire
M. Michaël Lessard-Lacroix, conseiller
Mme. Nathalie Leblanc, conseillère
M. Sylvain Veilleux, conseiller
M. Raymond Roy, conseiller
M. Sébastien Doyon, conseiller

Sont absents :

M. Michaël Morin

Les membres présents forment le quorum.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mars 2018, à la salle municipale à 20 heures, située au 778, route Principale à Saint-René.

2018-03-055 1-Ouverture de la séance et présence

Le maire souhaite la bienvenue aux gens dans la salle et fait l'ouverture de la séance ordinaire à 20h00.

M. Jesse Grondin, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire.

1. Ouverture de la séance et présence
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février;
4. Présentation des comptes de février 2018;
5. Lecture de la correspondance;
6. Résolution d'embauche pour un/une surveillant(e) au service de garde qui est situé au Centre Keven Veilleux;
7. Demande de paiement du programme d'aide à entretien du réseau routier local (PAERRL);
8. Offre de service de Premier Tech Aqua
9. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
10. Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des membres du conseil;

11. Résolution pour l'augmentation salariale des responsables du service de garde
12. Résolution pour l'augmentation salariale de la secrétaire
13. Résolution pour la mosaïque collective;
14. Projet de lotissement de la phase III du développement du Versant;
15. Projet de lotissement de la 1ere rue Nord
16. Concrétisation de la démarche de conservation pour les milieux humides des projets de développement du Versant et de la 1ere rue Nord
17. Formation pour les élus sur ''les rôles et responsabilités des élu(e)s''
18. Congrès ADMQ 2018
19. Modification des élus responsable pour les différents comités du Conseil
20. Rapport des comités;
21. Varia;
22. Période de questions;
23. Levée de la séance.

2018-03-056 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant la lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire;

Il est proposé par Raymond Roy et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit acceptée.

2018-03-057 3-Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2018

Attendu que tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie des procès-verbaux des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 février 2018;

Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit, par la présente, exempté de procéder à la lecture des procès-verbaux;

Il est proposé par Michaël Lessard-Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la réunion du 5 février soit adopté tel que rédigé;

2018-03-058 4- Présentation des comptes de février 2018

Il est proposé par Nathalie Leblanc et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les comptes à payer de février pour un montant total de cent vingt-neuf mille trois cent six (129 306.00$);

2018-03-059 5- Lecture de la correspondance

La liste des correspondances reçues au mois de février est résumée par monsieur le directeur général, secrétaire trésorier;

2018-03-060 6- Résolution d'embauche pour un/une surveillant(e) au service de garde qui est situé au Centre Keven Veilleux

Attendu qu'il faut un/une surveillant(e) responsable supplémentaire, pour combler les jours d'absence des employés actuel, au service de garde situé au centre Keven Veilleux

En conséquence, il est proposé par Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'embauche de Madame Francine Grondin

2018-03-061 7- Demande de paiement provenant du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 106 818$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que le montant des dépenses admissibles en 2017 pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité est de 223 839$;

En conséquence, il est proposé par Nathalie Leblanc et résolu à l'unanimité d'adopté que la municipalité de Saint-René informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de

l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du PAERRL.

2018-03-062 8- Offre de service de Premier Tech Aqua

Attendu que l'entretien de l'usine de filtration doit se faire

Attendu que nos employés ont besoin de formation pour la vérification et l'entretien de l'usine et afin d'assurer la sécurité de celle-ci

En conséquence, il est proposé par Sébastien Doyon et résolu à l'unanimité par les membres présents de prendre les services Premier Tech Aqua pour l'entretien mensuel de l'usine de filtration pour une durée d'un an au coût de 8 640$ plus taxes.

2018-03-063 9- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Il est proposé par Michaël Lessard-Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

2018-03-064 10- Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des membres du conseil et les personnes qui ont été en élection

Il est proposé par Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt de la liste des donateurs et rapports de dépenses des membres du conseil et les candidats qui ont été en élection.

2018-03-065 11- Résolution pour l'augmentation salariale des responsables du service de garde

Il est proposé par Raymond Roy et résolu à l'unanimité par les membres présents d'octroyé une augmentation de 1.00$ de l'heure aux responsables du service de garde.

2018-03-066 12- Résolution pour l'augmentation salariale de la secrétaire

Il est proposé par Nathalie Leblanc et résolu à l'unanimité par les membres présents d'octroyé une augmentation de 1.00$ de l'heure à la secrétaire.

2018-03-067 13-Résolution pour la mosaïque collective

Attendu que la demande d'aide financière au Fonds culturel 2018 pour le projet de la mosaïque collective n'a pas été octroyée par la MRC

En conséquence, il est proposé par Michaël Lessard-Lacroix et résolu à l'unanimité par les membres présents que le projet de la mosaïque collective n'est pas lieu.

2018-03-068 14- Projet de lotissement de la phase III du développement du Versant

Attendu que la Municipalité a reçu une demande du projet de lotissement de la phase III du développement du Versant fait par Éric Bilodeau;

Attendu que le plan respecte la réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par Raymond Roy et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepté cette demande de projet lotissement de la phase III du développement du Versant, selon le plan de l'arpenteur-géomètre M. Pier-Olivier Morin daté du 2 février 2018, minute 934 du dossier #5927

2018-03-069 15- Projet de lotissement de la 1ere rue Nord

Attendu que la Municipalité a reçu une demande du projet de lotissement de la 1ere rue Nord fait par Éric Bilodeau;

Attendu que le plan respecte la réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepté cette demande de projet lotissement de la 1ere rue Nord, selon le plan de l'arpenteur-géomètre M. Pier-Olivier Morin daté du 5 février 2018, minute 935 du dossier #5969

2018-03-070 16- Concrétisation de la démarche de conservation pour les milieux humides des projets de développement du Versant et de la 1ere rue Nord

Attendu que la Municipalité s'engage à faire les démarches de conservation pour les milieux humides des projets de développement du Versant et de la 1ere rue Nord

En conséquence, il est proposé par Nathalie Leblanc et résolu à l'unanimité que la Municipalité s'engage à :

1. à protéger les milieux humides (et l'écotone) visés par la conservation soit les milieux humides et l'écotone adjacent sur les lots 5 061066 et 5 060 689 tel qu'illustrés au plan 5160026 et pour une superficie de totale de 17.7 ha, avec les prohibitions suivantes :
   a. Les travaux de remplissage, de creusage, de drainage ou d'assèchement, de dérivation ou de captage d'eau de surface ou souterraine;
   b. L'extraction de matières minérales ou organiques ou autres travaux de modification du sol;
   c. L'érection, l'installation ou la construction d'infrastructures;
   d. L'exploitation industrielle ou commerciale des ressources naturelles;
   e. L'introduction d'animaux ou de plantes non indigènes;
   f. La plantation ou l'introduction de plantes génétiquement modifiées;
   g. La récolte, la cueillette, le fauchage, la destruction ou la coupe de la végétation en place, incluant le bois mort, les champignons et les fruits sauvages;
   h. Les activités d'installation d'appâts pour attirer les espèces fauniques;
   i. La chasse, la pêche ou le piégeage;
   j. La présence d'animaux domestiques;
   k. L'utilisation d'engrais, de pesticides ou de phytocides;
   l. Le dépôt de déchets, de matières résiduelles fertilisantes ou autres matériaux ou produits dangereux;
   m. Le camping;
   n. L'allumage de feux;
   o. La circulation en véhicule mécanique ou motorisé;
   p. La circulation à pied ou autrement, hors des chemins, sentiers utilitaires ou sentiers;
   q. Le damage mécanique des pistes de ski de fond;
   r. L'inondation ou toute modification du niveau d'eau;
   s. De plus sont interdites toutes activités susceptibles de nuire de quelque façon que ce soit aux caractéristiques naturelles du fonds servant.
   t. Le lotissement, le morcellement ou la subdivision;
   u. L'aménagement de chemins, de routes ou de sentiers;
   v. La récolte, la cueillette, le fauchage, la destruction ou la coupe de la végétation, incluant le bois au sol et les arbres dépérissants ou morts, mais excluant les champignons ou les fruits sauvages;
2. apposer, à ses frais, des affiches en quantité suffisante permettant d'identifier que les terrains font l'objet de mesures de protection. La municipalité se porte responsable, à ses frais, de l'entretien et du

remplacement des affiches. La municipalité dispose d'un délai maximal de 8 mois à compter de la délivrance du certificat d'autorisation;

3. toute affiche devra préalablement être approuvée par le Cessionnaire et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques, avant son installation.
4. demander un changement d'affectation à la MRC pour les terrains offerts en compensation et à se conformer au schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Appalaches, une fois que celui-ci aura été modifié en intégrant le secteur visé à l'intérieur d'une affectation de conservation et ce dans un délai de 12 mois suivant la délivrance du certificat d'autorisation;
5. à créer une servitude réelle de conservation à perpétuité au bénéfice de la Municipalité si jamais la Municipalité se départait de ces terrains, avec les mêmes prohibitions qu'au point 1;

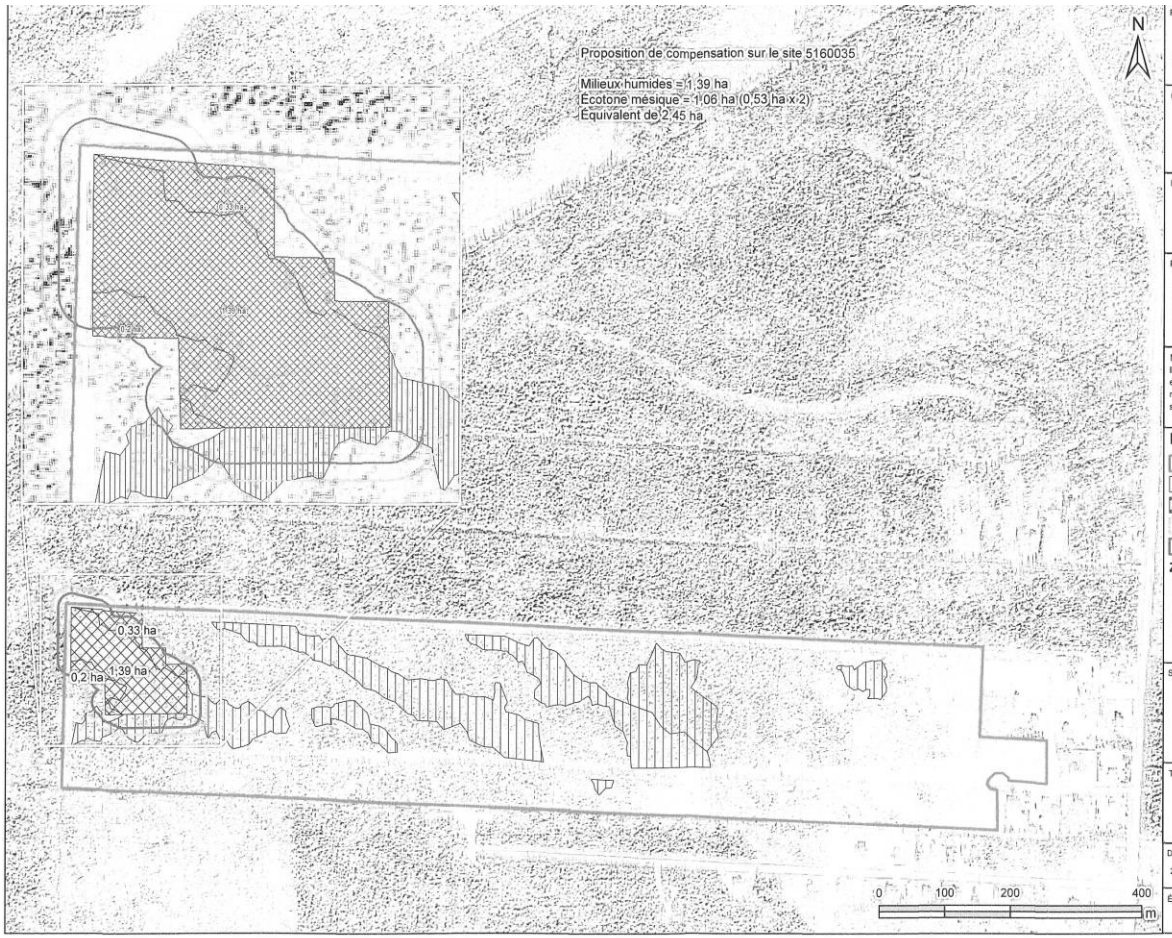

Projet:

Caractérisation environnementale

Numéro de projet: 5160035 & 5160026

Client:

M. Éric Bilodeau

Construction E.J. Bilodeau inc.

Localisation:

Multiple lots

Municipalité de Saint-René

Professionnels:

BPH
400-1795, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)
G1N 3Y9
418-688-8282
www.bphenviro.com

Notes:
Il est tenu de vérifier toutes les cotes et de signaler toutes erreurs ou omissions. Aucune dimension ne doit être mesurée à l'échelle sur ce plan. En particulier lorsque la source est un format numérique.

Légende

- Limite approximative du site (37,7 ha)
- Milieux humides empiétés (6,83 ha)
- Zone de conservation proposée
- Bande de 30 m autour des MH
- Bande de 20 m autour des MH

Zone postinventaire

- Forêt mésique
- Marécage
- Prairie humide

Sceau et signature:

Titre du dessin:

Proposition de compensation
Secteur 1re Rue Nord
Site 5160035

Date:	Dessiné par:	Figure:
20/06/2017	Cillian Breathnach, bio. M.Sc.	1/2
Échelle:	Conçu par: Cillian Breathnach, bio. M.Sc.	
1:5 000	Vérifié par: Bruno-Pierre Harvey, bio.	

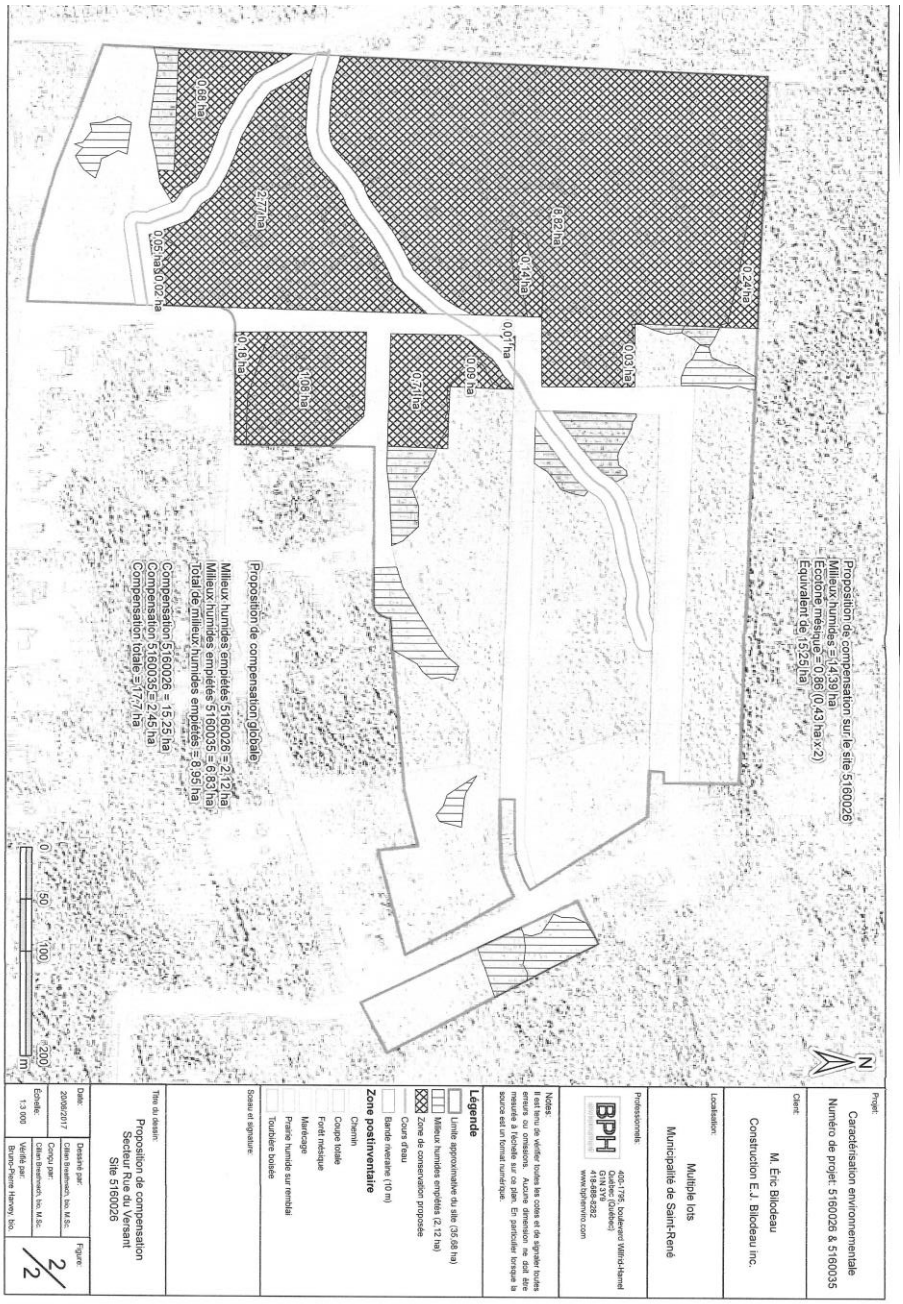

2018-03-071 **17- Formation pour les élus sur ‘’les rôles et responsabilités des élu(e)s’’**

Attendu que les nouveaux élus doivent suivre une formation sur les rôles et responsabilité des élus donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

En conséquence, il est proposé par Sébastien Doyon et résolu à l’unanimité des membres présents que Michaël Lessard Lacroix,

Nathalie Leblanc, Raymond Roy et Luc Paquet suivent la formation de la FQM.

2018-03-072 **18- Congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) 2018**

Attendu que le directeur générale, secrétaire-trésorier doit suivre des formations pour être à l'affut des nouveaux programmes et subventions

En conséquence, il est proposé par Sylvain Veilleux et résolu à l'unanimité par les membres présents que le directeur général, secrétaire-trésorier s'inscrive au Congrès ADMQ 2018

2018-03-073 **19- Modification des élus responsable pour les différents comités du Conseil**

Attendu qu'il y a lieu de nommer des responsables pour les différents comités du Conseil

En conséquence, il est proposé par Michaël Lessard-Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopté la composition des responsables des dossiers municipaux pour l'année 2018

Pro-Maire :
Sylvain Veilleux, poste #3
Régie Inter Municipale de Beauce-Sud :
Sylvain Veilleux, poste #3
Luc Paquet, maire
Voirie municipale (route et fonctionnement) :
Michaël Lessard-Lacroix, poste #1
Voirie (volet équipement) :
Michaël Morin, poste **#6**
Représentant du personnel :
Sébastien Doyon, poste #5
Centre des loisirs et immeuble municipaux :
Raymond Roy, poste #4
Garderie (représentant) :
Sébastien Doyon, poste #5
Sécurité général :
Michaël Morin, poste #6
Jesse Grondin, directeur général, secrétaire-trésorier
Protection contre les incendies :
Sylvain Veilleux, poste #3
Jesse Grondin, directeur général, secrétaire-trésorier

Loisirs :
Michaël Lessard-Lacroix, poste #1
Sébastien Doyon, poste #5
Communication :
Nathalie Leblanc, poste #2
Nicole Rouillard, adjointe administrative

L'ensemble du conseil participera lors d'évènement majeur.

2018-03-074 20- Rapport des comités

Que le conseiller Sylvain Veilleux présente son rapport sur le comité de la Régie Intermunicipale du comté de Beauce-Sud

2018-03-075 21- Varia

Aucun élément ajouté lors de ce conseil.

2018-03-076 22- Période de questions

La période de question débute à 20h45 et se termine à 21h30.

Les sujets suivants ont été discutés :

Le budget et l'augmentation des taxes

2018-03-077 23- Levée de la séance

Sur proposition de Sylvain Veilleux, le maire lève la séance.
L'assemblée se termine à 21h31

_____ _____

Luc Paquet, maire Jesse Grondin, secrétaire-trésorier